



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

**Guillaume
Escande**

Président du CD31

Association du comité
départemental de tir à l'arc
de la Haute-Garonne

RNA :
W 313005231
N° de SIRET :
441 130 010 00016

Adresse :
CD31 Tir à l'arc
Chez M. Escande Guillaume
Appt 406, Bat. H1
5 Rue Jacqueline Auriol
31400 Toulouse

Tel :
0686065616

Email :
contact@cd31arc.fr



Compte rendu de la réunion du comité directeur du comité départemental de la Haute-Garonne

Date: 7 Septembre 2017

Lieu : Toulouse, Terrain extérieur Pech David

Présents :

Le Comité Départemental (CD31) :

Guillaume ESCANDE, Jewveeta WOOCHIT, Pierre
PERRUZZETTO, Aziza BENHAMI, Jérôme MIGNON

Clubs représentés

CLUB	NOM	LOCALITE
3231001	TOULOUSE ATHLETIC CLUB	TOULOUSE
3231005	CIE D'ARCHERS DE MURET	MURET
3231110	LES ARCHERS DE CUGNAUX	CUGNAUX
3231040	ARC CLUB DE BLAGNAC	BLAGNAC
3231139	L'UNION TIR A L'ARC	L'UNION
3231039	CIE ARCHERS DE SEDE	SAINT-GAUDENS

Ordre du jour

- ❖ Investissement matériel
- ❖ Achats mutualisés pour les clubs
- ❖ Division départementale
- ❖ Points ouverts



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

La présentation jointe en annexe sert de support lors de la réunion du comité directeur.

Le but de cette réunion est de présenter les différentes actions prévues par le CD31 pour la saison qui démarre. Le CD31 tient aussi à avoir l'avis des clubs sur certains investissements.

Investissement matériel

1. Système TRAPTA

Le système TRAPTA est présenté ainsi que le devis réalisé pour cet investissement. Ce dernier est fait pour 34 appareils mais après discussion avec les clubs présents, le besoin serait plutôt de 40 appareils.

Une question est posée sur la gestion et le tarif de la location de ce système. Celui-ci sera mis à la disposition des clubs gratuitement mais avec une convention en cas de dégradation du matériel.

L'assemblée est globalement favorable à ce projet.

Le CD31 va lancer l'achat de ce système.

2. Barnum

Le CD31 propose d'acheter 2 barnums professionnels afin de les prêter aux clubs. Une remarque est faite sur l'encombrement de ces barnums lorsqu'ils sont pliés.

Une proposition d'achat de grandes tentes Quecha est faite mais le CD31 considère que ce genre d'achat peut être pris en charge par les clubs.

Il n'y a pas de gros engouement pour le projet.

Le CD31 n'investit donc que dans un seul barnum pour la saison.

Achats mutualisés pour les clubs

1. Récompenses

Le CD31 propose l'achat de récompenses en grande quantité et de les revendre aux clubs à prix coûtants. Un devis avec une première sélection est présenté.

L'assemblée est globalement favorable à ce projet.

Le CD31 doit fournir un catalogue aux clubs avant de commander.

2. Achats de bêtes 3D

Le CD31 propose d'acheter des bêtes 3D et de les prêter aux clubs mais s'interroge sur le type de bête à acheter.

Aucun club parcours n'est présent mais après discussion avec les autres clubs, l'achat de petites bêtes semble inutile. L'achat se porterait donc plus sur de gros gibiers.



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

Division départementale

1. Challenge Parcours

Le challenge parcours a encore été un succès cette année malgré le manque de 3D indoor.

Le CD31 tient à remercier Henri DEDIEU du club de Cugnaux pour son aide apportée au suivi de ce challenge.

Le challenge est renouvelé pour la prochaine saison. Le CD31 propose de modifier le règlement s'il n'y a toujours pas de 3D indoor pour 2018.

Plusieurs clubs demandent s'il y a possibilité de modifier le règlement afin que ce challenge soit plus accessible en facilitant la création d'une équipe. Le CD31 est favorable à cette proposition de mixer les clubs au sein d'une même équipe. Cependant, il faudra revoir les modalités des récompenses.

2. Division départementale jeunes (DDJ)

La DDJ a été un franc succès avec énormément de participations.

Un club fait remarquer qu'il y a beaucoup trop de compétitions (5 sur la saison passée). Le CD31 précise qu'il n'est pas obligatoire de participer à toutes les compétitions. Le minimum est de 3 participations pour faire partie du classement par équipe de club. Le grand nombre de compétitions permet ainsi d'ouvrir la participation aux jeunes issus d'autres clubs.

Une autre remarque a été faite sur le "quota de sortie". Certains jeunes font le score nécessaire à leur sortie des rencontres jeunes dès leur première compétition. Le CD31 rappelle que le but de ces compétitions est de constituer un tremplin vers les compétitions officielles.

La dernière remarque concerne l'arbitrage par rapport aux armes utilisées (arcs à poulies : hors catégorie; arcs nus : classés avec les arcs classiques). Il est nécessaire que le CD31 fasse un briefing aux arbitres n'ayant jamais officié lors d'une division départementale jeunes sur les spécificités de celle-ci.

Certains clubs se sont positionnés pour l'organisation de leur compétition de la saison prochaine:

- Balma : 7 Avril 2018
- Cugnaux : Janvier 2018
- Muret : mi-Mars 2018



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

3. Division départementale jeunes parcours (DDJP)

Le CD31 présente son projet d'organisation de rencontres jeunes parcours. La question se pose encore sur le calcul des scores qui sera sûrement un ratio par rapport au score maximum de chaque discipline.

Le club de Léguevin devrait être le premier organisateur en début de saison.

Une demande est faite pour avoir le même genre de compétition pour les adultes. Cela ne fait, pour l'instant, pas partie des projet du CD31 mais l'idée est notée.

4. Division départementale équipe salle (DDES)

Le CD31 propose d'organiser un tir en équipe en salle.

L'assemblée est globalement favorable à ce projet.

Le CD31 doit contacter les clubs afin de savoir quels seraient les clubs intéressés pour organiser ce genre de compétition.

Le Toulouse TAC se porte volontaire pour le 9 Décembre.

Points ouverts

1. Formation

Le CD31 propose de prendre en charge en totalité une formation assistant entraîneur par an. Il propose également d'aider à organiser d'autres formations en fournissant l'infrastructure nécessaire.

Certains clubs demandent s'il y a possibilité de mutualiser les besoins pour avoir un BE.

Le CD31 va lancer une communication afin de recenser les besoins des clubs et de trouver la solution qui conviendra le mieux (groupement d'employeurs ou autre).

2. Arbitrage

Le CD31 propose de payer le complément de la tenue des arbitres ainsi que la prise en charge des infrastructures nécessaires pour des réunions ou autre.

Une discussion est lancée sur le défraiement des arbitres. Le CD31 propose que les clubs paient une cotisation et que celle-ci soit utilisée pour rembourser les arbitres. Ainsi, le CD31 s'occuperait de remplir les formulaires Cerfa pour les personnes pratiquant le don aux associations et de rembourser les frais de déplacement pour les autres.



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

3. Divers

Il y a une forte demande à ce que le CD31 organise une bourse au matériel. Cela était déjà prévu la saison passée mais il est compliqué de réserver des salles en tant qu'association pour ce genre d'activité. Le CD31 va continuer à se pencher sur le sujet afin de satisfaire la demande.

Le club de Muret propose d'organiser un concours avec uniquement des duels. Le CD31 note l'idée qui plaît aux clubs présents.

Le club de Muret précise qu'il referra un concours destiné aux débutants le matin de leur DDJ (mi-mars).

Fait à Toulouse, le 7 Septembre 2017

Le président
Guillaume ESCANDE

La secrétaire
Jewveeta WOCHIT